

Garantir un accès aux soins équitables

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST PERFORMANT MAIS INÉQUITABLE, C'EST POURQUOI IL EST INDISPENSABLE DE LE REFONDER.

LA LOI DE SANTÉ S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES



1

PRÉVENIR AVANT D'AVOIR À GUÉRIR



Désigner un médecin traitant pour les enfants

Cela permettra notamment de mieux prévenir l'obésité, les troubles de l'apprentissage ou encore l'usage des drogues.

Améliorer l'information nutritionnelle



Un affichage visuel, agréé par le ministère, présentera les informations nutritionnelles des produits de manière synthétique, simple et accessible par tous.



Protéger les jeunes des ravages de l'alcool

en sanctionnant l'incitation à la consommation excessive.

Lutter activement contre le tabagisme



Paquets neutres, interdiction de fumer en voiture en présence d'enfants, meilleur remboursement du sevrage...



Favoriser des stratégies de prévention innovantes

et notamment développer la pratique des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) et des autotests de dépistage des MST.

Renforcer l'éducation à la santé



par le développement de programmes de formation des jeunes.

2

FACILITER LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

La généralisation du tiers payant

est la mesure la plus emblématique de la loi. C'est une mesure de justice sociale mais aussi de simplicité et d'efficacité.



Pour garantir l'accès aux soins pour les plus précaires, la loi prévoit d'étendre le bénéfice des tarifs sociaux



pour les lunettes, les prothèses auditives et les soins dentaires. 1 million de foyers de plus bénéficieront de tarifs encadrés.



Où trouver une pharmacie de garde ? A qui s'adresser lorsqu'un parent est en perte d'autonomie ?

Un service public d'information en santé

garantira une meilleure orientation de chacun dans le système de soins.



Un numéro national unique

permettra d'être mis en relation avec un médecin de garde quels que soient l'heure et le lieu.



24H/24 7J/7

3

INNOVER POUR CONSOLIDER L'EXCELLENCE DE NOTRE SYSTÈME



La vraie révolution, ce sera le parcours de santé qui placera le patient au centre du système de prise en charge. Ce ne doit plus être au patient de s'adapter au système, mais au système de s'organiser pour répondre aux besoins du patient.

Des plateformes territoriales d'appui

devront être conçues pour aider les professionnels de santé en ce sens.

Le service territorial de santé au public

rendra plus accessible et plus lisible l'organisation de notre système de santé dans les territoires.

Faciliter la recherche clinique en France

convention unique pour les essais cliniques et médicaments de thérapie innovante.

Le dossier médical partagé

est relayé par qu'à chaque étape de la prise en charge, les professionnels et les patients aient accès à l'ensemble de l'information médicale.

Faire évoluer les métiers de la santé

Le projet de loi reconnaît de nouveaux métiers (métier d'infirmier clinicien) et repense le rôle et la place de certains (évolution du rôle et de la place des sages-femmes, autorisation donnée aux pharmaciens de vacciner...).

Le développement des parcours

conduira à une évolution progressive et négociée des modes de rémunération des professionnels de santé.

